

BASSE- ENHAIVE



LE PONT DU LUXEMBOURG

Table des matières

UN PROJET CITOYEN QUI SE RÉAPPROPRIE SON
QUARTIER

1	<u>Le projet</u>	3
2	<u>Objectifs du projet</u>	3
3	<u>Mise en œuvre</u>	4
3.1	<u>Phase préparatoire</u>	4
3.2	<u>Phase de terrain</u>	4-5
3.3	<u>Mise en place des actions</u>	6
4	<u>Les priorités des habitants</u>	7-8
5	<u>Conclusion</u>	9
6	<u>Porteurs du projet</u>	9-10
7	<u>Annexes</u>	11
7.1	<u>Le diagnostic</u>	11-17
7.2	<u>Grille de qualité</u>	18

1 Présentation du projet : contexte

Petit historique

Depuis 2014, les habitant·e·s du quartier de Basse-Enhaive soutenus par l'asbl CPCP (Citoyenneté et Participation) et la Maison de Quartier s'investissent dans différents projets d'Education permanente. Dans ce cadre, des projets diverses et variés ont vus le jour comme une exposition photographique du quartier, la réalisation d'une vidéo traitant les questions de mobilité, l'organisation du « Festi'vert », un festival soucieux de la planète et du budget, la réalisation du court-métrage « Parenthèse inédite » axé sur l'impact de la Covid-19 sur la santé mentale et les relations sociales, la participation à une exposition « Regards croisés de quartier » traitant le sujet des préjugés.

Suite à une évaluation globale en 2023 de tous ces projets menés dans le cadre du journal inter-quartiers, le groupe d'habitants a conclu que leur quartier souffrait depuis de nombreuses années d'un manque de visibilité car excentré par rapport au centre-ville de Namur.

Outre ce manque de visibilité, les habitant·e·s perçoivent ce quartier comme un endroit triste, morose et insécurisant.

Afin de contrer cet état de fait, le groupe a souhaité se réapproprier leur quartier via des marches exploratoires afin de réaliser un diagnostic complet de leur espace public. Ce travail, divisé en plusieurs parties, a débuté avec le pont du Luxembourg et ses accès.

Ce rapport présente les différents processus de mise en œuvre de ce projet ainsi que les enjeux prioritaires en termes d'aménagements urbains qui ont été définis par un groupe d'habitant·e·s du quartier de Basse-Enhaive.

2 Objectifs du projet

Les objectifs sont multiples :

- Permettre aux habitant·e·s de se réapproprier l'espace public et de partager leurs attentes et les besoins en tant qu'utilisateur·rice·s de cet espace,
- Créer du lien social par la mise en place d'un projet commun,
- Poser une analyse critique individuelle et collective sur son propre lieu de vie afin de proposer des pistes d'amélioration,
- Proposer des actions concrètes pour le bien-vivre et le bien-être des habitants d'un quartier,
- Favoriser la participation de citoyen·nes à la vie politique de leur ville,
- Développer la créativité des citoyen·nes dans le but d'améliorer leur quotidien

- Proposer un guide de recommandation à destination des autorités afin de construire une vision commune du territoire

3 Mise en œuvre

La mise en œuvre de ce guide de recommandations est entièrement basée sur le processus d'Education permanente¹ composé de 3 phases de travail en collectif. Une première phase dite préparatoire dont l'objectif est de définir le lieu ainsi que les critères de diagnostic utilisés. Une deuxième phase dite de terrain dont l'objectif est de mettre à l'épreuve les critères préalablement définis par le biais d'une marche exploratoire. Et finalement une troisième phase de mise en action afin de sensibiliser sur les enjeux identifiés autour du pont du Luxembourg.

3.1 Phase préparatoire

Le choix du lieu. Le groupe a sélectionné cette portion de quartier afin d'une part se familiariser avec les outils de réappropriation de l'espace urbain (définir le périmètre, élaboration d'une grille d'évaluation, récolter les constats des marches exploratoires...), et d'autre part, ce lieu semble peu avenant et insécurisant pour les habitant·e·s.

Le choix des critères. Le groupe s'est penché autant sur les accès que sur le pont en lui-même. Il a déterminé les obstacles qu'il a pu déjà rencontrer, sous forme de questions, tout en s'aidant de la grille des 12 critères de qualité élaborée par Jan Gehl². Cette grille, présentée en annexe, analyse l'espace public sous l'angle de la protection, du confort et du plaisir. La page suivante présente l'itinéraire de la marche exploratoire, ainsi que les différents points de questionnement. Les gommettes numérotées représentent le numéro des questions qui sont liées.

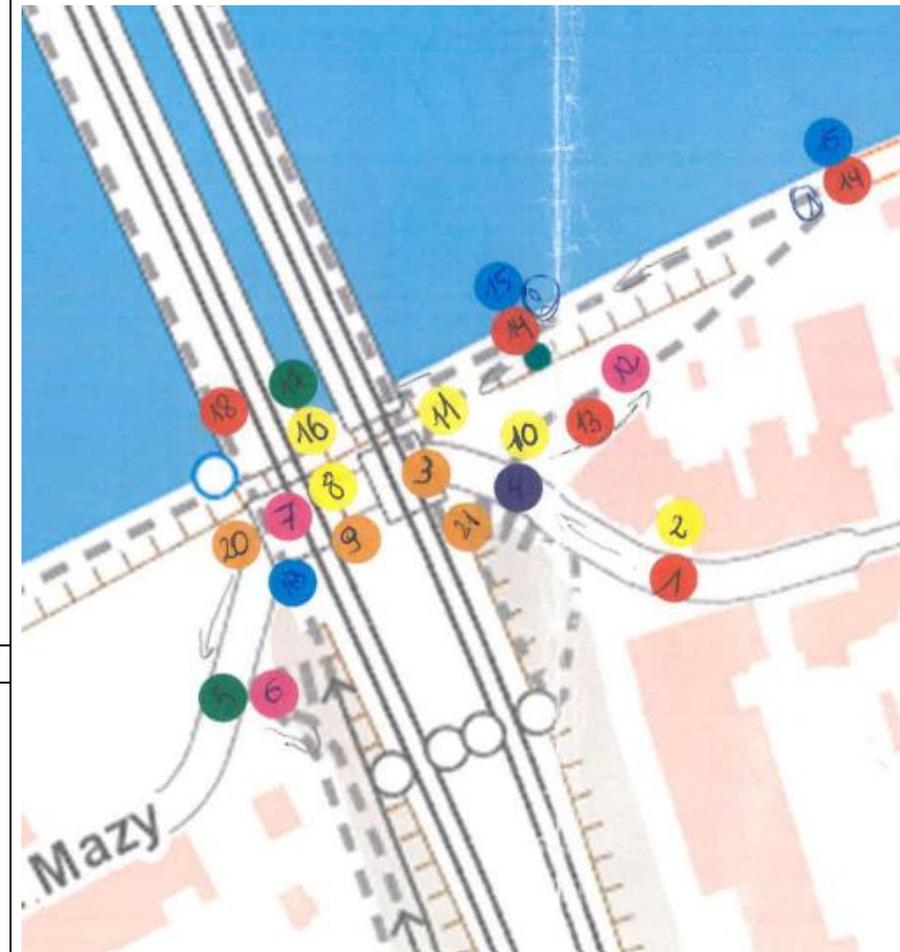
3.2 Phase de terrain

La marche exploratoire et diagnostic. Le groupe a réalisé une enquête de terrain à l'aide de l'itinéraire et des questions de protection, confort et plaisir préalablement définis. Cette phase a permis au groupe d'identifier les éléments de l'aménagement qui peuvent causer un sentiment d'insécurité ou d'inconfort. Une fois le diagnostic posé sur chaque enjeu, une proposition d'aménagement a été suggérée. Ce travail constitue un guide de recommandations dont les priorités sont présentées au point 4 et dont l'entièreté est présentée en annexe.

¹ Pour plus d'information sur l'Education permanente : <http://www.cpcp.be/ep/>

² Jan Gehl est un architecte danois professeur émérite en aménagement urbain à l'école d'Architecture de l'Académie royale danoise de Copenhague. Ses travaux sur l'étude des comportements humains dans l'espace public ont mené à la réalisation d'une grille de 12 critères répartis en trois grandes catégories : protection, confort, plaisir.

<u>Critères de la protection</u>	
1. Y a-t'il un miroir face au tournant ? 2. Les trottoirs sont-ils assez larges ? 3. La hauteur du pont est-elle indiquée ? 4. Le passage piéton est-il suffisamment sécurisé, visible, signalé ? 5. Y a-t-il un stop pour les vélos à la fin de la descente du Ravel ? 6. Pour se sentir en sécurité, y a-t-il assez d'éclairage ? 7. Le lieu est-il agréable visuellement, au niveau bruit, odeurs... ? 8. Suis-je visible et me voit-on sous le pont ? 9. Est-il indiqué que le halage est à accès limité ? Qui a accès au halage ? 10. Qui peut emprunter le petit chemin qui accède au halage ?	11. Etat de la voirie ? 12. Le lieu est-il destiné au parking ? 13. L'intersection est-elle sécurisante pour les piétons ? 14. Les véhicules en descente pourraient-ils tomber dans la Meuse ? 15. Eclairage est-il suffisant le soir ? 16. Le lieu est-il agréable ? 17. L'éclairage sur le pont est-il suffisant ? 18. L'escalier est-il adapté ? 19. Y a-t-il encore des regroupements de personnes, de personnes qui dealent ? L'accès aux voies est-il condamné ?
<u>Critères du confort</u>	<u>Critères du plaisir</u>
7-8. Les trottoirs sont-ils en bon état ? est-ce qu'il fait propre ? 9. Y a-t-il des poubelles sous le pont et sur le halage ? 10-11. Y a-t-il moyen d'aménager les lieux de manière conviviale ? 20. L'accès au halage est-il bien indiqué ?	7-8-16-17. Est-ce joli ? Le lieu est-il beau ? 7. Le design est-il réussi ? Est-il mis en valeur ? N'y a-t-il pas trop de béton ? Peut-on y développer de la biodiversité ? Serait-il possible de le rendre plus vivant ? Plus agréable ? Y a-t-il une histoire pour ce pont ? Comment sublimer le lieu ?



3.3 Mise en place des actions

Consultation populaire.

Le groupe a souhaité une consultation populaire qui a été effectuée le 25 septembre 2023. Cette consultation a été réalisée en effectuant du porte à porte. Le groupe a pu rencontrer une bonne quinzaine de personnes vivant autour du pont du Luxembourg.

Le projet est perçu comme intéressant par les habitants et ils ont apporté leurs remarques qui ont été intégrées dans le diagnostic.

Les habitants rencontrés espèrent que les actions proposées dans le rapport seront réalisées comme par exemple, la fresque car cela valorisera leur lieu de vie ou encore des podcasts sur l'histoire du quartier. Le groupe a pu d'ailleurs rencontrer des personnes ressources, celles-ci sont de véritables mémoires du quartier.

Présentation lors des rencontres de la Maison de quartier.

Le groupe a souhaité présenter le projet lors de rencontres dans la Maison de quartier les 2 et 9 octobre 2023.

De manière générale, le projet est perçu de manière positive. Les habitants déplorent le manque d'espace vert, ils souhaitent des plantations d'arbres plus imposants afin de pouvoir faire face aux changements climatiques et ainsi apporter un mieux vivre pour les générations futures. L'absence d'une plaine de jeu est aussi une demande criante des parents. Le retour à une plus importante convivialité est un sujet qui a été soulevé. Les habitants souhaitent disposer d'un endroit communautaire extérieur afin de recréer du lien social. Enfin, la question d'une Maison de quartier plus accueillante a été aussi une source de discussion car les locaux actuels sont peu adaptés pour développer toutes les activités.

4 Les priorités des habitants

Après les différentes concertations, rencontres et débats avec les habitants, le groupe a sélectionné les enjeux prioritaires de l'ensemble des citoyens. Les priorités qui en sont ressorties se concentrent sur la lutte contre l'insécurité autour et sous le pont.

4.1 L'éclairage sous le pont du Luxembourg



Il y a un sentiment d'insécurité sous le pont du Luxembourg car il y a peu d'éclairage.

Question : *serait-il possible d'installer des spots, voire des spots latéraux pour éviter leurs destructions lors de passages de camions ?*



4.2 La visibilité au tournant de la rue Charles Lamquet



Le manque de visibilité de tous les usagers en arrivant au pont par la rue Charles Lamquet.

Question : *serait-il possible d'installer un miroir double avant l'entrée du pont du Luxembourg ?*



4.3 Le passage piétonnier au bout de la rue Charles Lamquet



Le passage piétonnier au bout de la rue Charles Lamquet (dans un tournant), un peu avant le pont du Luxembourg n'est plus sécurisant car il n'est plus visible et pas annoncé.

Question : *serait-il possible de repeindre le passage piéton (en rouge et blanc), placer des plots avec catadioptre ?*



4.4 Vivre dans un environnement accueillant



Le passage sous le pont du Luxembourg n'est pas agréable, pas avenant.

Question : *serait-il possible d'égayer ce lieu de passage en réalisant une fresque représentant le patrimoine culturel de Jambes, à savoir : « Les Masuis et Côtélis » ?*



4.5 La visibilité du panneau annonçant la hauteur du pont du Luxembourg



La visibilité du panneau annonçant la hauteur du pont du Luxembourg à l'entrée du quartier par la chaussée de Liège n'est pas assez visible.

Question : *serait-il possible de placer un panneau plus loin dans le tournant, afin d'éviter que certains camions, doivent faire marche arrière dans toute la rue Charles Lamquet ?*



5 Conclusion

Depuis de nombreuses années, les habitant·e·s de Basse-Enhaive n'ont eu de cesse de se mobiliser dans différents projets d'Education permanente afin de dynamiser leur quartier.

La mise en place de cette réappropriation de l'espace public est un tournant majeur pour les habitants.

En effet, il s'agit de réaliser un diagnostic complet de leur quartier, en commençant comme ici par le Pont du Luxembourg, en objectivant les enjeux et en les confrontant sur le terrain. Ces responsabilités collectives qui au départ étaient individuelles sont de véritables capteurs de l'évolution sociétale du « Tous pour moi » à « Tous pour tous ».

Quoiqu'il en soit, la priorité est belle et bien d'améliorer son lieu de vie car celui-ci ne se limite pas à un habitat mais bien à un lieu d'interactions sociales et environnementales.

6 Porteur du projet

Les habitant·e·s du quartier constituent le groupe cible. Ils ont pris part à la mise en œuvre du projet dans son entièreté. Leurs engagements et leurs intérêts spécifiques aux différents ateliers justifient la qualité du diagnostic. La présentation de ce rapport offrira l'opportunité d'améliorer leur lieu de vie.

Citoyenneté et Participation (CPCP asbl) est une association sans but lucratif reconnue depuis 2010 par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'institution d'éducation permanente. Son objectif fondateur est *"de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux."*

Le CPCP a pour mission d'alimenter, accompagner et consolider les processus, publics ou privés, qui favorisent l'émergence ou le renforcement d'une citoyenneté effective, informée, structurée, innovante, critique et résiliente. Il conçoit, met en œuvre ou appuie les dynamiques stimulant la participation de tous à la construction du projet commun.

Le CPCP développe cinq grandes thématiques couvrant un spectre étendu de problématiques modernes auxquelles sont confrontées nos sociétés dans un environnement en pleine mutation.

- Citoyenneté et Participation ;
- Consommation durable ;
- Famille, Culture et Éducation ;
- Lieux de vie et Espace public ;
- Médias et Actions citoyennes.

La Maison de Quartier de Basse-Enhaive

La cellule Vie de Quartier s'inscrit dans le service de Cohésion social de la Ville de Namur avec pour mission première, la participation au développement social de 7 quartiers *à haute densité*

de population : Saint-Nicolas, Basse-Enhaive, Petit-Ry, Amée, Germinal, Hastedon et les Balances.

Les Maisons de Quartier développent localement des actions de proximité, de prévention et de sensibilisation à travers des activités collectives et communautaires en synergie avec le secteur associatif et les acteurs locaux qui y sont présents.

La dimension intergénérationnelle et interculturelle, ainsi que la mixité sociale font l'objet d'une attention particulière dans l'approche du public en vue de favoriser le vivre ensemble via des activités socio-éducatives, récréatives, citoyennes et pédagogiques. Toutes ces activités visent le bien-être, la valorisation, l'épanouissement personnel et social, et créent une ouverture vers l'extérieur.

En voici quelques exemples non-exhaustifs :

- Ecole de Devoirs (EDD), plaines de vacances, excursions, animations sportives, ateliers récréatifs, etc. ;
- Ateliers théâtre, danse, cuisine, écriture, rencontres de parents, groupes de discussion, animations sportives, insertion socio-professionnelle, soutien à la parentalité, etc. ;
- Aller à la rencontre de la population par du travail de rue, fête de quartier, fête des voisins, fête d'Halloween, marché et/ou spectacle de Noël, etc.
- Création et accompagnement des comités de quartier, mise en place des concertations de quartier, etc. ;
- Création et embellissement de l'environnement par des campagnes de sensibilisation et de nettoyage, etc.

Contacts

CPCP - rue du Lombard, 8 – 5000 NAMUR

Carine MARCUS - marcus@cpcp.be – 0473 95 72 87

Maison de Quartier de Basse-Enhaive - rue Michiels, 8 – 5100 NAMUR (Jambes)

Zakariya SABBANI - maisondequartierbasse-enhaive@ville.namur.be

081 30 11 90 – 0470 20 21 11

7 Annexes

7.1 Le Diagnostic

Critères de qualité

1



Protection

Enjeu identifié: il n'y a pas de miroir face au tournant en venant de la rue Charles Lamquet

Objectif poursuivi: assurer une meilleure visibilité de tous les usagers.

Proposition: placer un miroir double en venant de la rue Charles Lamquet à la sortie du chemin pour piétons venant du halage.



Critères de qualité

2



Protection

Enjeu identifié: le passage piétonnier n'est plus très visible et pas annoncé

Objectif poursuivi: permettre à tout un chacun de traverser en sécurité

Propositions: 1/ installer un panneau rétrécissement A7a avant le tournant dans la rue C. Lamquet

2/ repindre le passage piéton



3/placer des plots avec catadioptr



Critères de qualité

3



Protection

Enjeu identifié: le panneau indiquant la hauteur du pont est mal placé et est caché par d'autres panneaux en venant de la rue Charles Lamquet

Objectif poursuivi: éviter que les camions s'encastrent dans le pont ou qu'ils doivent faire marche arrière

Proposition: placer le panneau au milieu de l'arc du pont.

Critères de qualité

4



Protection

Enjeu identifié: l'accès aux voies n'est pas entièrement sécurisé

Objectif poursuivi: empêcher des personnes d'accéder aux voies

Proposition: 1/ placer un panneau « accès interdit aux personnes non autorisées »



2/ mettre une porte grillagée dans la prolongation du grillage déjà existant

Critères de qualité

Protection

5



Enjeu identifié: il n'est pas indiqué que l'accès au halage est limité aux personnes autorisées.

Objectif poursuivi: éviter que des voitures non-autorisées empruntent le halage

Proposition: placer un panneau à l'entrée du chemin « accès limité aux personnes autorisées »



Critères de qualité

Protection

6



Enjeu identifié: il n'y a pas de garde-fou au bord de la Meuse

Objectif poursuivi: éviter que des voitures, des vélos tombent dans la Meuse

Proposition: 1/ placer une barrière haute



2/ placer un panneau « débouché sur un quai ou une berge » au même endroit que la photo 5



Critères de qualité

7



Protection

Enjeu identifié: cette bordure non signalée peut être insécurisante et peu pratique

Objectif poursuivi: prévoir un accès pour les PMR, poussettes, vélos

Proposition: placer une bordure inclinée



Critères de qualité

8



Protection

Enjeu identifié: il n'y a pas de garde-fou au bord de la Meuse

Objectif poursuivi: éviter que des vélos tombent dans la Meuse

Proposition: prolonger la barrière dia 6



Critères de qualité

9



Protection

Enjeu identifié: sous le pont du chemin de fer, le long du halage, le lampadaire ne fonctionne pas

Objectif poursuivi: augmenter le sentiment de sécurité

Proposition: placer des spots sous les tabliers du pont

Critères de qualité

10



Protection

Enjeu identifié: sous le pont du chemin de fer, il y a peu d'éclairage

Objectif poursuivi: renforcer le sentiment de sécurité

Proposition: placer 4 spots latéraux de chaque côté, voire des détecteurs de mouvement.

Critères de qualité

11



Confort

Enjeu identifié: il n'y a pas de poubelle

Objectif poursuivi: préserver ce lieu propre

Proposition: placer une poubelle métallique avant la montée.



Critères de qualité

12



Plaisir

Enjeu identifié: Sous le pont du chemin de fer, venant de la rue Charles Lamquet, ce lieu n'est pas beau, pas agréable et est très minéral

Objectif poursuivi: rendre ce lieu plus coloré, plus convivial. Promouvoir la biodiversité

Proposition: Quelle est l'origine de l'écoulement ?

Egayer le lieu par une fresque sur le plafond par le patrimoine culturel de Jambes: « Les Masuis et Côtelis »

Embellir des installations comme des tuyaux, cabine d'électricité en relation avec le patrimoine culturel repris ci-dessus.

Afin de promouvoir la biodiversité, une descente végétale du trottoir en dessous du pont vers le halage.



Critères de qualité

13



Plaisir

Enjeu identifié: le pont du Luxembourg a une Histoire !

Objectif poursuivi: faire découvrir ce point d'entrée dans le quartier

Proposition: placer un panneau + un QR code + podcast sur l'histoire du pont et de la future fresque.



Critères de qualité

14



Plaisir

Enjeu identifié: cette partie de terrain pourrait être aménagée

Objectif poursuivi: pouvoir s'orienter dans le quartier et être un point de référence dans le quartier

Proposition: une table d'orientation (un plan en 3D du quartier)



